



# Inscription école Aïki-Zen 2022-2023

## Informations personnelles<sup>1</sup>

Nom	<input type="text"/>	Sexe	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M	
Prénom	<input type="text"/>	Catégorie	<input type="checkbox"/> Enfant	<input type="checkbox"/> Ado	<input type="checkbox"/> Adulte
Adresse	<input type="text"/>				
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Courriel	<input type="text"/>		
Date de naissance	<input type="text"/>	Emploi	<input type="text"/>		
Numéro de licence	<input type="text"/>	Grade	<input type="text"/>	Date grade	<input type="text"/>
Contact(s) accident	<input type="text"/>				

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elle sont conservées pour une durée indéterminée. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne en contactant l'association.

Une partie de ces informations est communiquée à la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. L'adhérent peut exercer son droit d'accès et de rectification en contactant : [ffab.aikido@wanadoo.fr](mailto:ffab.aikido@wanadoo.fr).

## Adhésion, droit à l'image et autorisation parentale

En signant je reconnais :

- avoir pris connaissance et adhéré aux **statuts et au règlement intérieur du club<sup>2</sup>**,
- avoir pris connaissance et adhéré aux **conditions d'affiliation à la FFAB<sup>2</sup>**,
- avoir lu et accepté les **informations détaillées en page 2** de cette fiche d'inscription,
- pour les pratiquants mineurs donner mon **autorisation** en tant que responsable légal,

ou  avoir fourni un **certificat médical** de non contre indication à la pratique intensive de l'aïkido, daté du ,

ou  avoir répondu **non** à toutes les rubriques du **questionnaire médical<sup>2,3</sup>**.

<sup>4</sup>.

Je désire un justificatif d'inscription (pour CE, ...)

LE  À  SIGNATURE<sup>5</sup>

## Tarifs

adulte (né avant le 01/07/2005)	160 €
adolescent (né avant le 01/07/2009) conjoint, étudiant, demandeur d'emploi	140 €
enfant (né après le 01/07/2009)	110 €
enfant (à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant inscrit au club)	95 €
pratiquant extérieur licencié et régulier	79 €

Les tarifs comprennent notamment :

- l'adhésion à l'association Aïkido Seyssinet-Pariset (25 €/an),
- la licence de la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (26 €/an pour les enfants et 36 €/an pour les adolescents et adultes),
- une assurance par défaut.

D'autres options d'assurance sont accessibles (voir détails au verso).

<sup>1</sup> Remplir en MAJUSCULES (accentuées si nécessaire).

<sup>2</sup> Documents accessibles sur simple demande auprès du responsable des licences (ou sur le site Internet).

<sup>3</sup> Uniquement valable pour les mineurs et pour les anciens adhérents majeurs dont le précédent certificat médical date de moins de 3 ans.

<sup>4</sup> Rayer la mention en cas de désaccord. Si l'adhérent n'autorise pas la libre utilisation de son image alors le club s'engage à contacter l'adhérent pour chaque photo ou séquence vidéo prise par le club où il apparaîtrait.

<sup>5</sup> Signature du responsable légal pour les mineurs.

## Validation dossier

partie réservée à l'administration de l'association

Informations complètes	<input type="checkbox"/>
Fiche d'inscription signée	<input type="checkbox"/>
Certificat ou Questionnaire médical	<input type="checkbox"/>
Cotisation reçue	<input type="checkbox"/>
Bordereau licence signé	<input type="checkbox"/>
Passeport remis	<input type="checkbox"/>
Timbre licence remis	<input type="checkbox"/>
Justificatif inscription remis	<input type="checkbox"/>

## Autorisation parentale (pour pratiquants mineurs)

- J'autorise mon enfant à pratiquer l'aïkido ainsi que toutes activités au sein de l'association Aïkido Seyssinet-Pariset.
- Je m'engage à lui faire respecter le règlement et les modalités de fonctionnement de l'association, en particulier en ce qui concerne le comportement et la tenue dans le *dojo*.
- J'ai bien noté que la responsabilité de l'association n'est engagée que sur les créneaux des cours et activités. En outre je dois m'assurer que mon enfant est bien arrivé au *dojo* et que le professeur ou ses assistants sont présents.
- Je donne mon accord pour le transport de mon enfant sur les lieux des activités.
- Je donne pouvoir à l'association Aïkido Seyssinet-Pariset pour prendre toute initiative en cas d'urgence médicale.

## Inscription, assurance

Pour vous inscrire au club d'aïkido de Seyssinet-Pariset remettez à un membre du comité directeur un dossier constitué des documents suivants :

- la **fiche d'inscription** (2 pages) complétée et signée,
- un **certificat médical** portant la mention « non contre-indication de la pratique intensive de l'aïkido » datant de moins de 6 mois<sup>6</sup>,
- le **montant de la cotisation** (en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de *Aïkido Seyssinet-Pariset*, virement bancaire<sup>7</sup> ou numéraire ; **carte Tatoo Isère**<sup>8</sup> ou **Pass'Région**<sup>9</sup> acceptés).

Seuls les dossiers complets sont acceptés.

Au travers de la licence fédérale, le club souscrit par défaut à une assurance minimale proposée par la Fédération Française d'Aïkido et de Budo. Pour souscrire à une protection supérieure contactez le responsable des licences.

## À partir du 1<sup>er</sup> février 2023

À compter du 1er février 2023 une réduction de 50 % est appliquée sur la part concernant la participation aux cours. Les autres coûts (adhésion à l'association et licence fédérale) sont inchangés.

adulte (né avant le 01/07/2005)	110 €
adolescent (né avant le 01/07/2009) conjoint, étudiant, demandeur d'emploi	100 €
enfant (né après le 01/07/2009)	80 €
enfant (à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant inscrit au club)	73 €
pratiquant extérieur licencié et régulier	52 €

## Encaissement

partie réservée à l'administration de l'association

Type	Référence (banque, n°chèque/virement)	Montant (€)
paiement 1		
paiement 2		
paiement 3		
TOTAL (A)		

Référence	Montant (€)
Tatoo Isère	
Pass'Région	
TOTAL (B)	
TOTAL (A+B)	

<sup>6</sup> Ou avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire médical (disponible sur demande et sur le site Internet du club), pour les mineurs et les anciens adhérents majeurs dont le précédent certificat médical date de moins de 3 ans.

<sup>7</sup> RIB sur demande - libeller l'opération au nom du pratiquant.

<sup>8</sup> <https://tattoo.isere.fr>

<sup>9</sup> <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

## Renseignements pratiques

Les cours se déroulent au *dojo* du complexe sportif Joseph Guétat de Seyssinet-Pariset. Ils sont divisés en deux groupes : les cours *adultes et adolescents* et les cours *enfants*. Les cours sont animés par Roger GENEVOIS, Laurent MASTRORILLI et Jean-Christophe ROCHE, tous trois diplômés du Brevet Fédéral d'Aïkido.

L'**équipement pour pratiquer** : un *gi* (*kimono*) et un tee-shirt blanc pour les filles, une ceinture (blanche pour les débutants), des *zoris*, un *jo*, un *ken*, un *tanto*. Les armes peuvent être prêtées par le club.

## Horaires des entraînements

cours adultes & adolescents	
mardi	19h30 - 21h30
jeudi	19h30 - 21h30
samedi	9h - 11h

école d'aïkido (enfants)	
mardi	18h - 19h15

Pour être informés de l'agenda (vacances, stages, réunions, ...) restez connectés au site web du club et suivez et/ou abonnez-vous à l'agenda du club (rubrique [Contact et Agenda](#)).

## Contacts

<b>Président</b>	Jean-Christophe ROCHE
<b>Vice-président</b>	Roger GENEVOIS
<b>Trésorière</b>	Roxane DIDIERLAURENT
<b>Secrétaire</b> (responsable des inscriptions)	Aurélien BIDEAUD